

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS a l'honneur de vous informer qu'il y aura séance du Conseil communal le **LUNDI 10 DÉCEMBRE 2007 à 18 heures, à l'Hôtel de Ville de Mons, Salon Gothique.**

Cette séance sera éventuellement mise en continuation (si nécessaire) le MARDI 11 DÉCEMBRE 2007 à 18 heures.

ORDRE DU JOUR

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>SÉANCE PUBLIQUE</u> <u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u>	
1	Ordres du jour des Assemblées générales des Intercommunales suivantes : 1) Centre Intercommunal de Santé des Cantons de Mons. 2) Intercommunale Ambroise Paré. 3) Intercommunale du Bois d'Havré. 4) Intercommunale IDEA. 5) Intercommunale IEH 6) Intercommunale IGH 7) Intercommunale IGRETEC 8) Intercommunale IHF 9) Intercommunale IPHF	
2	ASBL « ORCHESTRE ROYAL DE CHAMBRE DE WALLONIE » - Compte et bilan de l'exercice 2006. Approbation.	Gestion f. C/C2006/ASBL/ 015
3	ASBL « LE MANEGE.MONS » - Compte et bilan de l'exercice 2006. Approbation.	Gestion f. C/C2006/ASBL/ 013

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
4	ASBL « MONS-METROPOLE » - Compte de l'exercice 2006. Approbation.	Gestion f. C/C2006/ASBL/ 010
5	ASBL « MONS-METROPOLE » - Budget de l'exercice 2007. Approbation.	Gestion f. C/B2007/ASBL/ 014
6	Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2006.	Secrétariat C/01
7	CPAS. Budget général des recettes et des dépenses – exercice 2008. Approbation. <u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u>	Gestion f. CPAS
8	<u>ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES</u> Fermetures d'implantations au 01.09.2007.	8 ^e /1 ^e /64
9	Aménagement des Aires de Jeux, site Sainte Henriette à Flénu. Approbation du projet revu.	3e E/2007/764.100. 03/CB
	<u>RAPPORTEUR : M. MILLER</u>	
10	ETHIAS – Caisse des Pensions. Rapport 2006. Informations.	Gestion f. Tonus/pens.06
11	<u>FABRIQUES D'ÉGLISE – BUDGET GENERAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES – EXERCICE 2008.</u> a) Saint-Nicolas à Mons. Avis. b) Sacré-Cœur à Mons. Avis. c) Saint-Martin à Hyon. Avis. Gestion f. d) Sainte-Waudru à Ciply. Avis.	Gestion f. 79003 Gestion f. 79004 79008 Gestion f. 79009

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	e) Saint-Martin à Harveng. Avis.	Gestion f. 79016
	f) Saint-Léger à Havré-Ghislage. Avis.	Gestion f. 79018
	g) Saint-Martin à Jemappes. Avis.	Gestion f. 79020
	h) Saint-Brice à Nouvelles. Avis.	Gestion f. 79023
	i) Saint-Symphorien à Saint-Symphorien. Avis.	Gestion f. 79024
	j) Saint-Amand à Spiennes. Avis.	Gestion f. 79025
	k) Saint-Ghislain à Villers-Saint-Ghislain. Avis.	Gestion f. 79026
12	<u>SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE à JEMAPPES</u> . Budget général des recettes et des dépenses – exercice 2008. Avis.	Gestion f. 79027
13	Zone de Police Mons-Quévy. Fixation du montant de la dotation communale 2008.	Gestion f. ZPB 2008
14	<u>Révision pour les exercices 2008 à 2013 des règlements taxes et redevance repris ci-après :</u>	
	a) Délivrance de documents administratifs.	Gestion f. 040/361-04
	b) Enlèvement des immondices – Traitement des immondices	Gestion f. 040/363-03
	c) Évacuation des eaux usées par les égouts	Gestion f. 040/363-09
	d) Inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium	Gestion f. 040/363-10
	e) Immeubles inoccupés	Gestion f. 040/367-15

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	f) Night-shops	Gestion f. 04004/364-48
15	<u>Création de 4 règlements taxes repris ci-dessous sur base du règlement redevance actuel</u>	
	a) De stationnement avec carte riveraine	Gestion f.
	b) De stationnement – zone bleue	Gestion f.
	c) De stationnement payant – Taxe forfaitaire	Gestion f.
	d) De stationnement payant – Taxe pro rata temporis	Gestion f.
16	Budget général des recettes et des dépenses pour l'exercice 2008.	Gestion f. Budget 2008
	<u>RAPPORTEUR : M. BIEFNOT</u>	
17	Budget 2008 de la Régie foncière et de Services.	Régie foncière Budget 2008
	<u>RAPPORTEUR : M. MARTIN</u>	
18	ASBL « GESTION CENTRE VILLE MONS » - Compte et bilan de l'exercice 2005. Approbation.	Gestion f. C/C2005/ASBL/ 038
19	ASBL « GESTION CENTRE VILLE MONS » - Budget de l'exercice 2006. Approbation.	Gestion f. C/B2006/ASBL/ 038
20	ASBL « PORT DE PLAISANCE MONS » – Compte de l'exercice 2006. Approbation.	Gestion f. C/C2006/ASBL/ 017

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
	<u>RAPPORTEUR : Mme CRUVEILLER</u>	
21	Convention établie entre la Ville de Mons et l'ASBL « Epatt Les Galipettes » pour Jemappes.	Jeunesse
22	Projet « voitures partagées ». Convention à intervenir entre la Ville de Mons et la Société OPTIMOBIL WALLONIE SA.	Cel. Mobilité Cambio/071112
23	Règlement de la carte communale de stationnement dite « Riverain ».	Cellule stationnement
24	Règlement de la carte communale de stationnement dite de neutralisation à l'usage des entrepreneurs.	Cellule stationnement
	<u>RAPPORTEUR : M. DARVILLE</u>	
25	Marché d'acquisition d'un tracteur. Modification du mode de passation du marché. Recours à la procédure négociée en application de l'article 17§2 – 1°a) de la loi du 24.12.1993.	3e/2e E/2007/136. 053.EC
26	Modification des équipements de la voirie consistant en la pose enterrée de câbles « basse tension » dans le cadre d'une demande de permis d'Urbanisme, Rues de l'Athénée et Cinq Visages à Mons.	3e/2e A/8483/CDP C/3/142
27	Aménagement des abords du site de la salle de basket Mons-Arena. Approbation du projet revu.	3e/2e E/2005/SUB/ 764.105.SB
28	Service de Gestion des Biens, Acquisition de matériel de fêtes. Approbation du projet, des conditions et détermination du mode de passation.	3e/2e E/2007.104.029. LH
29	Fourniture et pose de tentures et stores dans les bâtiments scolaires. Abandon de la procédure et relance sur base du projet revu.	3e/2e E/2007/722.144. EC
30	Modification des équipements de voirie consistant en la pose d'un câble « basse-tension » rue de la Halle à Mons.	3e/2e A/8481/CDP C/3/140

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
31	Modification des équipements de voirie consistant en la pose et le raccordement des câbles à fibres optiques en trottoirs et voiries, Boulevard Churchill, Rues du Parc et Lucidel à Mons.	3e/2e A/8482/CDP C/3/141
32	Modification des équipements de la voirie consistant en l'aménagement des abords et d'un parking au Pavillon Principal d'accueil et d'activités pour personnes handicapées rue de la Culture à Ghlin, dans le cadre d'un permis d'Urbanisme.	3e/2e A/8485/CDP C/6/53
33	Budget Extraordinaire de l'exercice 2008.Approbation du programme des investissements.	3e/2e A/20522/MD
	<u>HUIS CLOS</u>	
	<u>RAPPORTEUR : M. DI RUPO</u>	
34	<u>PERSONNEL ADMINISTRATIF</u>	
	a) Démission honorable d'un Chef de Division.	1e 3685
	b) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps accordée à un employé d'administration.	1e 3698
	c) Prorogation de l'interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps accordé à une employée d'administration.	1e 4418
35	<u>PERSONNEL DES BIBLIOTHÈQUES.</u> Octroi d'une pause carrière à ½ temps à une employée de bibliothèque.	1e 10/11231
36	<u>SERVICES TECHNIQUES.</u> Nomination à titre stagiaire d'un Premier Attaché responsable du Service Bâtiments.	1e 04.17131
37	<u>PERSONNEL OUVRIER.</u> Interruption de carrière par réduction des prestations d'1/5e temps d'un ouvrier qualifié définitif – autorisation.	1e 8/11703
38	<u>PERSONNEL D'ENTRETIEN.</u> Mise en disponibilité pour maladie d'une auxiliaire professionnelle statutaire.	1e 10/3451
39	<u>AIDES A LA PROMOTION DE L'EMPLOI</u>	
	a) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/4 temps à une employée d'administration – prolongation.	1e 16/11136.1
N°	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des

d'ordre		dossiers
	b) Interruption de carrière par réduction des prestations d'1/2 temps d'une employée d'administration – prolongation. c) Octroi d'une interruption complète de carrière à une auxiliaire professionnelle. Autorisation. d) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/3 temps à une employée d'administration. Autorisation. e) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations d'1/5e temps à une employée d'administration. Prolongation. f) Octroi d'une interruption complète de carrière à une auxiliaire professionnelle. Prolongation.	1e 16/11082.1 1e 16/10/423 1e 10621 1e 11219.6 1e 10679.4
40	<u>SERVICE INCENDIE – PERSONNEL.</u> Désignation de deux sous-lieutenants pompiers professionnels à titre stagiaire et constitution d'une réserve de recrutement à ce grade.	SI 28 – GEN/ Officiers 2007
	<u>RAPPORTEUR : Mme HOUDART</u>	
41	<u>ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES</u> a) Désignation d'une maîtresse de psychomotricité à raison de 7 périodes/semaine à titre temporaire dans un emploi vacant. b) Désignation d'institutrices maternelles à charge ville suite à la fermeture d'écoles. c) Réaffectation à titre temporaire à raison de 6 périodes/semaine dans un emploi vacant d'une institutrice maternelle.	8^e/1e 3577 8^e/1^e 3260 3476/3501 8^e/1e 3625
	<u>RAPPORTEUR : M. MARTIN</u>	
42	Modification de la représentation communale au sein des instances (AG et CA) de la Gestion Centre Ville ASBL	Dévelop. Économique NDP.GCV. 11.07

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
43	<u>RAPPORTEUR : M. BARVAIS</u> ASBL « Centre Local de Promotion de la Santé » : Désignation des représentants de la Ville de Mons.	Affaires sociales

Arrêté l'ordre du jour qui précède comportant 43 objets

En séance à Mons, le 27 novembre 2007

PAR LE COLLÈGE

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO

NB. Les Commissions du Conseil communal auront lieu aux jours et heures ci-après

MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2007

Commission du Développement Territorial et du Logement	18 h 00
Commission du Développement Économique et du Tourisme	18 h 30
Commission de la Mobilité et de la Jeunesse	19 h 00

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2007

Commission du CPAS et des Affaires sociales	18 h 00
Commission de l'Éducation et de la Participation	18 h 30
Commission du Cadre de Vie	19 h 00

VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2007

Commission du Bourgmestre.	17 h 30
Commission des Finances et de l'Emploi	18 h 00

TOUTES COMMISSIONS RÉUNIES CONCERNANT LES INTERCOMMUNALES

19 h 00